



- COMMUNIQUE DE PRESSE -

Bois-Colombes, le 14 janvier 2008

Investir sereinement en 2008 avec *Aviva Lisséo Janvier 2009 et Aviva Lisséo Premium Janvier 2009*

Les marchés actions auront connu une année 2007 mouvementée, caractérisée par une baisse du dollar, une hausse significative du prix du pétrole et la crise des emprunts immobiliers aux Etats-Unis. L'année 2008 débute donc dans un contexte où la prudence est de mise et beaucoup d'épargnants s'interrogent sur le bon moment pour investir.

Dans une telle situation, Aviva rappelle qu'il est important de privilégier l'investissement sur le long terme et d'investir progressivement pour lisser les à-coups inhérents au marché boursier. Les nouvelles offres *Aviva Lisséo Janvier 2009 et Aviva Lisséo Premium Janvier 2009* apportent une solution particulièrement adaptée aux épargnants qui souhaitent aborder sereinement les marchés actions tout en minimisant l'impact d'une éventuelle baisse à court terme.

Ces offres s'inscrivent pleinement dans la politique de Bon Conseil déployée au sein des réseaux commerciaux d'Aviva depuis 2004. Celle-ci consiste à aider tous les clients à déterminer la meilleure allocation d'actifs en fonction de leur situation et à s'assurer de la bonne définition de la clause bénéficiaire, élément fondamental de l'assurance vie.

Les offres *Aviva Lisséo Janvier 2009* et *Aviva Lisséo Premium Janvier 2009* sont proposées du 7 janvier au 28 mars 2008⁽⁴⁾.

- Avec l'offre **Aviva Lisséo Janvier 2009**⁽¹⁾, dont le versement minimum est de 12 000 € l'épargnant place immédiatement son capital sur le support garanti de l'offre, avec un taux s'élevant à 4,40 %⁽²⁾ annuel net, garanti du 7 janvier 2008 au 6 janvier 2009.

- L'offre **Aviva Lisséo Premium Janvier 2009**⁽¹⁾ propose quant à elle un taux de 4,80%⁽³⁾ annuel net, garanti du 7 janvier 2008 au 6 janvier 2009. Le seuil minimum d'investissement s'élève à 50 000€.

Ensuite et jusqu'au 6 janvier 2009, un arbitrage mensuel automatique gratuit investit régulièrement l'épargne du client sur les unités de compte en bénéficiant des produits de la gamme d'OPCVM d'Aviva Gestion d'Actifs.

Les offres Aviva Lisséo conviennent à tous ceux qui, tout en acceptant une certaine prise de risque inhérente au placement en actions, souhaitent investir de façon programmée, afin de lisser les variations qui se répètent régulièrement sur les marchés.

Avec ces offres, Aviva reste fidèle à ses convictions et préconise le choix des unités de compte dans la constitution des portefeuilles d'assurance vie, avec une vraie politique d'accompagnement du client.

C'est dans le cadre de cet accompagnement qu'Aviva a mis en place, depuis le 1^{er} mai 2007, le document « *Profil Investisseur* ». Ce document, obligatoire pour toute souscription d'un contrat d'assurance vie, permet à l'épargnant de choisir l'allocation d'actifs qui lui correspond le mieux.

- (1) Offre réservée pour de nouveaux versements, effectués entre le 7 janvier et le 28 mars 2008 uniquement pour les contrats d'assurance vie proposant cette offre et selon les conditions spécifiques à cette offre.
- (2) Hors prélèvements sociaux et fiscaux. Taux applicable aux sommes nettes investies sur le support de l'offre « Aviva Lisséo Janvier 2009 ». Ce taux annuel net de 4,40% est garanti du 7 janvier 2008 au 6 janvier 2009 au prorata de la durée d'investissement sur ce support. Le 6 janvier 2009, la totalité de l'épargne restant investie sur le support de l'offre suite au dernier arbitrage programmé mensuel sera automatiquement et gratuitement arbitrée, selon la répartition enregistrée pour l'arbitrage programmé effectué le 15 décembre 2008.
- (3) Hors prélèvements sociaux et fiscaux. Taux applicable aux sommes nettes investies sur le support de l'offre « Aviva Lisséo Premium Janvier 2009 ». Ce taux annuel net de 4,80% est garanti du 7 janvier 2008 au 6 janvier 2009 au prorata de la durée d'investissement sur ce support. Le 6 janvier 2009, la totalité de l'épargne restant investie sur le support de l'offre suite au dernier arbitrage programmé mensuel sera automatiquement et gratuitement arbitrée, selon la répartition enregistrée pour l'arbitrage programmé effectué le 15 décembre 2008.
- (4) Aviva se réserve le droit de clore, à tout moment, la période de souscription avant le 28 mars 2008.

A propos d'Aviva

Aviva est le premier assureur vie et épargne retraite en Europe et détient des positions fortes sur d'autres marchés dans le monde. Aviva était le 5^e assureur mondial sur la base des primes brutes d'assurance au 31 décembre 2006. Aviva exerce trois métiers principaux, l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages, avec un chiffre d'affaires de 61,9 milliards d'€ et 543 milliards d'€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2006.

Avec plus de 150 ans d'expérience en France, Aviva se positionne parmi les 10 premiers acteurs du marché de l'assurance. Aviva France se distingue par un modèle de multidistribution équilibré qui a fait ses preuves : 875 agents généraux, 1800 collaborateurs d'agences, 400 conseillers vie, plus de 1000 courtiers, des partenaires (Union Financière en France et Médéric). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, et le Groupe Crédit du Nord. Spécialiste des unités de compte, Aviva est reconnu pour la performance de ses fonds à long terme et son engagement renforcé auprès des clients à travers sa démarche de Bon conseil. Aviva emploie plus 3200 collaborateurs. Au 31 décembre 2006, Aviva France a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6,4 milliards d'€, un résultat d'exploitation consolidé de 689 millions d'€ (base valeur intrinsèque - Normes EEV/IFRS) et gèrait 72,9 milliards d'€ d'actifs.

Contacts Presse :

Aviva Vie

David Chenu

Tél. : 01 76 62 67 92 - Email : david_chenu@aviva.fr

HDL Communication

Alexandra Rigaud

Tél. : 01 58 65 20 15 - Email : arigaud@hdlcom.com